

APEF Vincennes

Votre référent : ZOUAOUI Nabil

Adresse : 114 avenue de Paris 94300 Vincennes

Tél : 01 49 57 91 04

Email : vincennes@apef.fr

Site web : www.apef.fr

Structure déclarée : SAP804046308

Structure agréée : SAP804046308

Structure autorisée : SAP804046308

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 - 14h00 à 18h00.
Le Samedi sur RDV

Astreinte téléphonique en dehors des heures d'ouverture

Transports

Metro : ligne 1 Bérault

RER A : Vincennes

Bus : 56, 112, 215, 318, 325

Accès PMR : Oui

Organigramme

Directeur - Nabil ZOUAOUI

Resp. de Secteur - Gankey SETOEGNINOU et Hassiba ABELLA

Référente Qualité - Patricia ATCHRIMI

Référente RH - Tatiana KASONGO

Autorités administratives :

DDETS : 21-29 avenue du Général de Gaulle, 94000 Créteil, France

ARS : Immeuble le Curve" - 13 rue du Landy - 93200 Saint Denis

CD : Conseil Départemental du Val de Marne : 21 29 Av. du Général de Gaulle, 94000 Créteil

Conseil Départemental de la Seine Saint Denis : 93 Rue Carnot, 93000 Bobigny

Conseil Départemental de Paris : Hôtel de Ville 75196 Paris Cedex 04

Zone d'intervention :

Vincennes, Saint-Mandé et Montreuil

Liste des partenariats et conventionnements :

Conseil départemental, CARSAT/CNAV, Caisses de retraites diverses, Réseaux gérontologiques, Inter Mutuelle Assistance (IMA), Vyv Ecoute et Solutions (RMA), Mutuaide, Europ Assistance France (EAF), VIAVITA, AXA, Filassistance, Fidélia, Mondial assistance, FOR ME et mutuelles diverses. Domiserve, Dhomplus, Les Opticiens Mobiles, Indépendance Royale, Saveurs & Vie, Ezio

Informations complémentaires

- ✓ L'agence remet **gratuitement un devis personnalisé** au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- ✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et ses annexes.
- ✓ Le client peut bénéficier d'un **crédit d'impôt** de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- ✓ Pour un accompagnement dans l'**exercice de vos droits**, vous pouvez contacter les **personnes qualifiées** du département (annexée à cette présente fiche tarifs), ainsi que le **Service Territorial de l'Autonomie** compétent.
- ✓ Si vous êtes témoin ou victime d'un acte de **maltraitance**, vous pouvez contacter les numéros d'urgences nationaux : 3133 (personnes âgées et en situation de handicap) - 3919 (femmes victimes de violences) - 119 (enfants). Plus d'informations dans le livret d'accueil client.

TARIFS GÉNÉRIQUES MODE PRESTATAIRE *

APEF VINCENNES

	TARIFS HORAIRES		
	HT	TTC	TTC après crédit d'impôt**
MÉNAGE REPASSAGE			
Détente	28,18 €	31,00 €	15,50 €
Bien-être	30,00 €	33,00 €	16,50 €
Evasion	31,82 €	35,00 €	17,50 €
Ponctuel	36,36 €	40,00 €	20,00 €
AIDE A DOMICILE			
Aide + Accompagnements	30,00 €	33,00 €	16,50 €
Aide + Accompagnements ponctuel	36,36 €	40,00 €	20,00 €
GARDE D'ENFANTS			
Garde d'enfants - 3 ans & - 18 ans en situation de handicap	30,00 €	33,00 €	16,50 €
Garde d'enfants + 3 ans	28,18 €	31,00 €	15,50 €
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)	33,64 €	37,00 €	18,50 €
BRICOLAGE			
Ponctuel	47,27 €	52,00 €	26,00 €
JARDINAGE			
Régulier	41,67 €	50,00 €	25,00 €
Ponctuel	43,33 €	52,00 €	26,00 €

Autres prestations :

	TTC	HT		TTC	HT
Démarches administratives	35,00 €	31,82 €	Téléassistance partenariat EA (à partir de)	29,90 €	24,92 €
Soins et promenade d'animaux de compagnie (**)	33,00 €	30,00 €	Présence et vigilance à domicile	33,00 €	27,50 €
Mise en beauté (**)	33,00 €	30,00 €			

(*) Nos prestations sont majorées de 25 % les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre.

Le détail des formules est joint en annexe. (**) Nos prestations donnent droit au crédit d'impôt selon les modalités de l'article 199. sexdecies du code des impôts.

(***) Pour personnes dépendantes. Les frais annexes hors frais kilométriques ne s'appliquent pas aux prestations d'assistance et financées.

Frais de gestion administrative mensuels : 17,00 € TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais kilométriques dans le cadre des prestations : 0.99 TTC/ km (Taux de TVA associé à la prestation)



Garde d'enfants *

Enfants de + 3 ans et de - 3 ans **	Enfants - 18 ans en situation de handicap ***	Garde partagée ****
-------------------------------------	---	---------------------

Jardinage / Bricolage

DEPLACEMENTS / ACCOMPAGNEMENTS			
Amener et aller chercher à l'école, à la garderie	X	X	X
Amener et aller chercher aux activités extra-scolaires	X	X	X
Amener et aller chercher à la crèche	X	X	X
COURSES / REPAS			
Réaliser des petites courses pour les repas de l'enfant	X	X	X
Préparer et aider à la prise des repas	X		X
SOMMEIL			
Organiser les réveils et les couchers	X		X
Organiser les siestes	X		X
SOINS D'HYGIENE ET DE CONFORT			
Accompagner à la propreté	X		X
Accompagner au bain, à la douche	X		X
Accompagner dans la petite toilette	X		X
Aider à l'habillage et au déshabillage	X		X
Gérer les changes	X		X
Garder les enfants malades	X	X	X
DEVELOPPEMENT / APPRENTISSAGE			
Proposer des activités d'expression, de construction, des activités ludo-éducatives et des	X	X	X
Aider aux devoirs	X	X	X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT			
Nettoyer et ranger les espaces de vie de l'enfant	X	X	X
Nettoyer le matériel, les jeux et jouets de l'enfant	X	X	X
Nettoyer et ranger le linge de l'enfant	X	X	X

La tonte
Le désherbage
Le ramassage des feuilles
Le débroussaillage
La plantation de petits végétaux
La taille des haies, arbustes et arbres
L'enlèvement des déchets occasionnés par la prestation
Le déneigement des abords immédiats du domicile
L'entretien des massifs (bêchage, binage et griffage ...)
Petit arrachage manuel et évacuation des végétaux
L'entretien régulier des allées et des terrasses
Le traitement des arbres et des arbustes
L'application d'engrais et/ou d'amendements
L'arrosage manuel des végétaux,
La petite maintenance régulière du mobilier de jardins et accessoires, ...
L'entretien des plantes de balcons, terrasses et jardinières
LE POTAGER
La cueillette des fruits et légumes à des fins de consommation personnelle
LE BRICOLAGE
Démonter, monter des meubles simples
Poser des étagères ou des tringles à rideaux
Fixer un porte manteau, un abat jour, d'un cadre
Resserrer une poignée de porte, remettre une latte de sommier, etc
Aider au déplacement/installation de petit mobilier dans une pièce
Petites retouches de joints de silicone dans la salle de bain (sans démontage
Installer des équipements de sécurité (capteur, détecteurs de fumée,)

* 3 enfants maximum par intervention

** Formule relevant du régime de la déclaration pour les enfants de + 3 ans et de l'agrément pour les enfants de - 3 ans pour la garde et l'accompagnement d'enfants.

*** Formule relevant du régime de l'agrément en mode prestataire pour les enfants de - 18 ans en situation de handicap. Sont exclus les actes d'assistance de la vie quotidienne.

*** Formule couvrant la garde d'enfants de 2, voir 3 familles alternativement au domicile de l'une et de l'autre.

La taille des fruitiers, des rosiers et des plantes grimpantes dans le respect du décret du 1^{er} septembre 2004 n°2004-924 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à la disposition pour des travaux temporaires en hauteur.

Attention : La taille ou l'élagage d'arbustes ne peuvent être considérés comme travaux de petit jardinage que dans la mesure où il s'agit d'entretien courant effectué à hauteur d'homme, ne nécessitant pas le déplacement de l'intervenant dans l'arbre et le matériel adéquat (cordes et harnais, évacuation par camion).

DETAIL DES FORMULES APEF

Ménage / Repassage *	Aide et Assistance à domicile			Aide *	Assistance **
	Détente	Bien-être	Evasion		
MENAGE				ENTRETIEN DU LOGEMENT	
Dépoussiérer, aspirer, balayer et laver les sols	X	X	X	X	X
Nettoyer le plan de travail, l'évier et laver la vaisselle	X	X	X	X	X
Nettoyer et désinfecter les points d'eau (lavabo, sanitaires, baignoire, douche)	X	X	X	X	X
Remplir, programmer et vider le lave-vaisselle	X	X	X	X	X
Nettoyer les extérieurs des placards et appareils ménagers		X	X	X	X
Faire les lits		X	X	X	X
Nettoyer l'intérieur et le dessus des placards et appareils ménagers			X	X	X
Entretien des matériaux nobles (parquet, cuivre, cuir, argenteries, ...)			X	X	X
Cirer et ranger les chaussures			X	X	X
REPASSAGE				GESTION DU LINGE	
Repasser et ranger les vêtements		X	X	X	X
Repasser et ranger les matières délicates		X	X	X	X
Repasser et ranger le linge de maison		X	X	X	X
ENTRETIEN DU LINGE				GESTION DES REPAS ET COURSES	
Trier, étendre, plier le linge		X	X	X	X
Programmer le lave linge et le sèche linge		X	X	X	X
Laver à la main, détacher, repasser des matières délicates			X	X	X
Assurer la rotation du linge (serviettes de bain, de toilette) et changer les draps			X	X	X
Entretien la literie, les voilages et rideaux			X	X	X
Apporter et récupérer au pressing			X	X	X
Effectuer des travaux simples de couture			X	X	X
GESTION DES COURSES				ENTRETIEN CADRE DE VIE	
Réceptionner la livraison de courses à domicile		X	X	X	X
Ranger et conditionner les produits achetés		X	X	X	X
Réaliser des courses à partir d'une liste ou en autonomie			X	X	X
PREPARATION DES REPAS				ACTIVITES ET SORTIES	
Préparer des repas simples		X	X	X	X
Gérer les repas de la semaine en autonomie			X	X	X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE				HYGIENE, CONFORT ET DEPLACEMENTS	
Vider, sortir et rentrer les poubelles	X	X	X	X	X
Entretien des plantes		X	X	X	X
Nettoyer les fenêtres et vitres		X	X	X	X
Entretien la terrasse et le mobilier de jardin			X	X	X
Maintenir une vigilance au domicile (fermer, ouvrir les volets, ramasser le courrier)			X	X	X

* Pour les prestations ponctuelles, toutes les tâches peuvent être réalisées dans le respect de la fiche mission définie.

* Prestations relevant de la déclaration en mode prestataire.

** Prestations relevant de l'autorisation en mode prestataire pour les personnes âgées, en situation de handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

*** Service relevant de la déclaration en mode prestataire et réservé uniquement aux personnes dépendantes.



TARIFS APPLICABLES AU 1 février 2026

TARIFS ASSISTANCE ET FINANCES

MODE PRESTATAIRE *

APEF VINCENNES



TARIFS HORAIRES		
HT	TTC	TTC Après crédit d'impôt**

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ***				
APA Allocation personnalisée d'autonomie	Allocation attribuée par le Conseil Départemental à une personne âgée en perte d'autonomie. Objectif : prendre en charge tout ou partie de services d'aide à domicile. ✓ Avoir 60 ans et plus ✓ Rencontrer des problèmes liés à la perte d'autonomie pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. ✓ Résider régulièrement en France Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est supérieure ou égale à 80% . Il comprend le tarif APA (% notifié par le Conseil Départemental sur 25€ TTC)	23,70 €	25,00 €	50% du reste à charge de votre facture
	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est inférieure à 80% . Il comprend le tarif APA (% reste à charge notifié par le Conseil Départemental sur 25 TTC) + 8€ TTC	31,28 €	33,00 €	
PCH Prestation de compensation du handicap Aide financière attribuée par le Conseil Départemental, destinée à couvrir les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées. ✓ Avoir de 20 à 60 ans ✓ Avoir des difficultés à réaliser des tâches essentielles de la vie quotidienne ou une difficulté grave pour au moins 2 activités ✓ Résider régulièrement en France Ce tarif comprend le tarif PCH du Conseil Départemental (25 TTC).	23,70 €	25,00 €		

ASSISTANCE HORS PRISE EN CHARGE

Tarif assistance aux personnes âgées - HORS PRISE EN CHARGE < 25H / mois	31,28 €	33,00 €	16,50 €
Tarif assistance aux personnes âgées - HORS PRISE EN CHARGE entre 25H et 80 H/ mois	29,38 €	31,00 €	15,50 €
Tarif assistance aux personnes âgées - HORS PRISE EN CHARGE > 80H / mois	27,49 €	29,00 €	14,50 €
Tarif Assistance aux personnes en situation de handicap - HORS PRISE EN CHARGE	31,28 €	33,00 €	16,50 €

CAISSES DE RETRAITE

CARSAT / CNAV	Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail	24,64 €	27,10 €	50% du reste à charge de votre facture
MSA	Mutuelle Sécurité Agricole	24,64 €	27,10 €	
CNRACL	Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales.	24,64 €	27,10 €	
CNMSS	Caisse nationale militaire de sécurité sociale.	24,64 €	27,10 €	

(*) Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (**) Certaines prestations ouvrent droits au crédit d'impôt, renseignements en agence

Frais kilométriques dans le cadre des prestations (courses, accompagnements véhiculés, sorties, ...) : 1€ TTC / Kms (Taux de TVA associé à la prestation)

*** Conditions de facturation du financeur :



SARL MYFAMILY SERVICES, au capital de 10000€ - immatriculée au RSC de CRETEIL - Siret : 804 046 308 00016 - Siège social : 114 avenue de Paris 94300 VINCENNES

Entreprise indépendante - membre du réseau de franchise APEF. - V14 112025